

## Résultats d'Esope 2010 : les principaux chiffres



*ESOPE est le baromètre CFE-CGC de suivi des salaires des personnels d'encadrement. Le cru 2010 révèle une situation inquiétante...*

En 2009, la rémunération brute<sup>1</sup> moyenne est de 51 520 euros par an soit 4 293 euros par mois. Celle-ci a reculé de -2,9 % ! Avec une inflation en moyenne annuelle de +0,1 % en 2009 (contre +2,8 % en 2008), le personnel d'encadrement connaît un recul de son pouvoir d'achat : -3 % après un recul de -3,4 % en 2008 !

La médiane se situe à 47 697 euros par an soit 3 975 euros mensuels. La médiane recule de -4,6 % en 2009, la moitié de la population touche donc une rémunération inférieure de 4,6 % à celle de 2008.

Le package rémunération, c'est-à-dire tout ce qui s'ajoute au salaire de base (primes, intéressement, participation...), représente en moyenne 8 % de la rémunération globale en 2009.

47 % du personnel d'encadrement a vu sa rémunération brute annuelle stagner ou baisser (contre 36 % en 2008), soit la plus mauvaise évolution depuis ces quatre dernières années ! Heureusement pour eux, l'inflation a été très faible en 2009 (+0,1 %) ce qui a permis de ne pas entamer encore plus leur pouvoir d'achat.

Seuls 53 % des salariés interrogés ont vu leur rémunération augmenter contre 64 % en 2008, soit une baisse de 11 points et :

- dans 39 % des cas, cette augmentation était individuelle,
- dans 51 % des cas, cette augmentation était inférieure à 2 % (+17 pts/2008).

<sup>1</sup> C'est-à-dire la rémunération globale comprenant le salaire de base plus tout ce qui s'y ajoute tel les primes, l'intéressement, la participation, les avantages en nature...

Les diminutions de rémunérations ont touché plus de salariés en 2009 (14 %, contre 9 % en 2008) mais se caractérisent par des diminutions plus faibles : ainsi 42 % des salariés ayant vu leur rémunération diminuer ont perdu moins de 2 % de celle-ci (+ 7 pts/2008).

En 2009, la rémunération mensuelle brute moyenne est de 4 500 euros pour un homme (4 597 euros en 2008) et de 3 544 euros pour une femme (3 666 euros en 2008).

L'écart salarial entre hommes et femmes se resserre légèrement mais reste très élevé ! En 2009, un homme touche une rémunération moyenne brute supérieure de 21,2 % à son homologue féminin (+1 pt/2008).

Aujourd'hui, 56 % (+12 pts/2008) du personnel d'encadrement se déclarent mécontent de sa rémunération

Retrouvez l'intégralité de l'enquête Esope  
sur le site de la CFE-CGC :  
[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)  
Rubrique Publications/Enquêtes